

**Question avec demande de réponse écrite E-003710/2023
à la Commission**

Article 138 du règlement intérieur

Marie Toussaint (Verts/ALE), **David Cormand** (Verts/ALE), **Damien Carême** (Verts/ALE),
Gwendoline Delbos-Corfield (Verts/ALE), **Mounir Satouri** (Verts/ALE), **Caroline Roose**
(Verts/ALE), **Lydie Massard** (Verts/ALE)

Objet: Transparence sur l'analyse de conformité par la Commission des mesures de
transposition de la directive 2019/944 communiquées par la France

Compte tenu de la récente analyse de conformité faite par la Commission des mesures de
transposition de la directive 2019/944 communiquées par la France, la Commission considère-t-elle
que le fonctionnement de la distribution et de la fourniture aux tarifs réglementés d'électricité en
France est conforme à la directive (UE) 2019/944?

En particulier:

1. Les mesures de transposition françaises concernant la fixation des prix pour l'approvisionnement en électricité sont-elles conformes au droit de l'Union?
2. L'article 30 de la directive (UE) 2019/944 permet-il aux États membres de désigner un gestionnaire de réseau de distribution d'électricité sans déterminer la durée de ses missions?

Dépôt: 18.12.2023